

# CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2011

L'an 2011, le 23 Septembre à 19 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian Bago, Maire, en présence de Madame Louisa Loyer, adjointe, de Messieurs Armand Dedieu et Georges Masfranckx, adjoints, de Madame Dorothee Boudine, de Messieurs Gérard Barrier, Jean-Pascal Descamps, Dominique Fasse et Michel Noirault formant la majorité des membres en exercice.

Mesdames Anne Bernstein et Catherine Van Isacker sont absentes excusées.

Pouvoir de Madame Anne Bernstein à Monsieur Christian Bago.

Pouvoir de Madame Van Isacker à Monsieur Georges Masfranckx.

Le secrétaire de séance est Jean-Pascal Descamps.

## **1. Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance du 12 juillet 2011.**

## **2. Fleurissement du village CAUE/PNR**

L'opération « Je Jardine mon Village », projet qui s'étale sur 3 ans, va concerner cette année les rues des Carmélites, du Moulin, du Paradis, du Montmirey ainsi que l'école. Le montant des travaux s'élève à 2 835€, subventionné à 70% par le PNR, le reste étant à la charge de la Commune.

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve cette opération

## **3. Plantation d'un verger**

Dans le cadre d'un projet de plantation d'un verger d'une vingtaine d'arbres, par Madame Sauret au lieu-dit la Grande Mare, la commune sollicite une subvention de 70% au PNR, le reste étant à la charge de la demandeuse. Le coût total est de 2355€.

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve cette opération

## **4. Taxe communale sur la consommation finale d'électricité**

Le sujet est devenu sans objet

## **5. Contrat de bassin du Sausseron du SMERCS**

Dans le cadre de ce contrat la commune de Breancon est concernée par le traitement des eaux de ruissellement du bassin versant de la Laire pour un montant de travaux subventionnable de 65 566€.

Le Conseil donne pouvoir au Maire, Monsieur Christian Bago, pour signer ce Contrat de Bassin.

## **6. Prorogation du Contrat Rural (département VO et région IDF )**

Accordé en 2006 le Contrat Rural permet de financer l'aménagement :

- Du restaurant scolaire,( travaux terminés )
- De la place de la mairie ,( travaux terminés )
- De la Mairie. ( travaux programmés pour 2012 )

A la demande de la REGION IDF le Conseil Municipal à l'unanimité donne son accord pour demander à la REGION IDF de proroger d'un an le Contrat Rural .

Le Conseil Général à notre demande a déjà accepté la prorogation pour 2012

## **7. Embauche d'une secrétaire de mairie**

Suite au Conseil Municipal du 30 novembre 2010, le Conseil Municipal valide l'embauche de Madame Tatiana Le Cerf au poste de secrétaire de mairie à mi-temps en remplacement du départ en retraite de Madame Monique Concaret

## **8. Requête Pesch**

La requête en justice de Monsieur Pesch contre la non-opposition de Monsieur le Maire à la déclaration préalable de Monsieur Barrier (sur un mur d'enceinte et un porche) a été rejetée par le juge des référés. M. et Mme Pesch sont condamnés à verser 1000€ de dédommagement à la commune.

Les frais de procédure (avocat) s'élève à 3 500€ pour la commune et seront pris partiellement en charge par l'assistance juridique de MMA/DAS

En raison de cette situation le Conseil Municipal unanimement n'accepte plus dorénavant de participer à toute médiation sur les problèmes de voisinage entre Messieurs Barrier, Pesch et Jagot Lachaume.

## 9. Nouvelle école

La rentrée s'est faite le 5 septembre dans les nouveaux locaux avec 77 élèves, ce qui a permis d'éviter une fermeture de classe.

Il reste à faire l'engazonnement de la cour. Le Conseil Municipal choisit le devis le moins onéreux de 700€ de l'entreprise Flore et Jardin 95 Le Heaulme. La deuxième entreprise a établi un devis à 1100€.

Concernant le nom de la future école, le fort taux de participation des Bréançonnais a été fort apprécié par le conseil :

- 64 réponses/150 foyers :
  - 32 pour la Murette
  - 28 pour la Brégance
  - 4 divers

L'école de la Murette est donc adoptée.

Monsieur Lionel Godet réalisera un article pour présenter les travaux de rénovation du début à la fin avec photos sur le site web de la mairie.

Le Conseil Municipal souhaite organiser l'inauguration de l'école en Mars/Avril, ainsi qu'une journée Portes-Ouvertes un samedi après-midi à l'attention des Bréançonnais.

## 10. Place de la Mairie

Le sondage auprès des habitants a permis de recueillir 66 réponses concernant la couleur des boules de sécurité situées devant la mairie :

- 36 en faveur de la couleur bleue
- 28 en faveur du marron
- 2 diverses

La couleur bleue est donc conservée.

Le Conseil Municipal remercie vivement les bréançonnais pour leur importante participation

## 11. Syndicat

Gendarmerie : des problèmes de financement retardent toujours la construction de la nouvelle gendarmerie

## **12. divers**

- A. Campagne betteravière** de la sucrerie Saint Louis à Etrépagny : le transport sera assuré par une entreprise française et devrait concerner plus particulièrement les semaines 39, 44 et 48 pour l'enlèvement des betteraves. La sucrerie fait de gros efforts d'information cette année et peut être contactée au 02.32.27.70.32 pour tout renseignement.
- Un arrêté municipal autorise le passage des camions sur les voies communales interdites au plus de 10 tonnes.
- B. Sécurité routière** : une étude va être réalisée sur la mise en zone limitée à 30 km/h de la D64 qui traverse le village. La conduite rapide des personnes qui traversent le village inquiète certains élus qui soulignent également la position non sécurisée de l'arrêt de bus situé rue de l'église ..
- C. Travaux de voirie au Rosnel** : l'entreprise Cochery intervient à partir de lundi 26 septembre sur le VC5 au Rosnel pour refaire 40% du linéaire. La route sera fermée à la circulation.
- D. Employé communal**: les absences récurrentes non justifiées depuis de nombreuses semaines de Mr Etienne Rouze inquiètent le Conseil Municipal . Mr le Maire propose au Conseil de convoquer par lettre R/AR M. Rouze afin d'obtenir des explications sur son comportement inadmissible et faire un point sur ses engagements prévus dans la Convention du Contrat Unique d'Insertion CUI de Pôle Emploi et du Conseil General.
- Le conseil à l'unanimité accepte cette proposition

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.